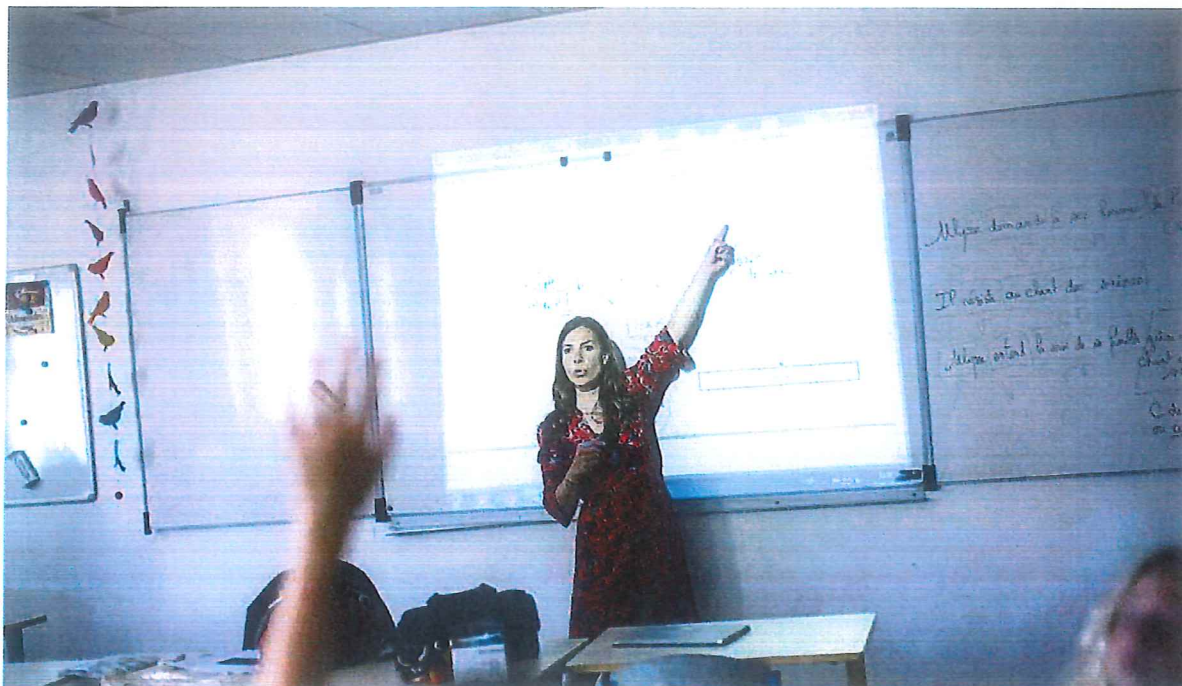


Le recrutement des enseignants demeure problématique malgré un début de revalorisation

Les résultats d'admissibilité des concours d'enseignants font craindre un manque de professeurs en septembre. Le ministère de l'Education nationale se veut rassurant et parle d'un « phénomène conjoncturel ».



Dans certaines disciplines, le nombre des admissibles est inférieur au nombre de postes. (Denis ALLARD/REA)

Par [Marie-Christine Corbier](#)

Publié le 18 mai 2022 à 12:54 Mis à jour le 19 mai 2022 à 08:34

Les résultats de l'admissibilité aux concours enseignants, qui tombent au fil de l'eau sur le site Publinet du ministère de l'Education nationale, montrent l'ampleur du [défi de l'attractivité du métier de professeur](#).

Dans certaines disciplines, le nombre des admissibles est inférieur au nombre de postes à pourvoir. Le déficit est considérable dans certaines matières, comme [en mathématiques](#) (1.035 postes, 817 admissibles), en allemand (215 postes, 83 admissibles) ou en lettres classiques (134 postes, 60 admissibles). D'autres matières risquent d'être déficitaires, une fois que les résultats d'admission seront connus.

Les syndicats s'alarment

Dans l'attente de [la nomination du prochain ministre de l'Education](#), la colère monte chez les syndicats d'enseignants. Ces premiers résultats sont « alarmants » pour le SE-Unsa, qui s'inquiète des « conditions de scolarité des élèves » et du « risque important d'un manque » d'enseignants.

Le principal syndicat du second degré, le SNES-FSU, y voit le résultat de la réforme de la formation et des « pratiques » du ministre. Le Snalc réclame « la remise en cause de la réforme Blanquer qui a engendré des concours repousseurs ». Et le Sgen-CFDT insiste sur le sujet des conditions de travail et

de l'état de l'école. Dans une lettre adressée mercredi à Elisabeth Borne, les syndicats réclament des mesures d'urgence, dont un « moratoire sur les suppressions de postes » et « une revalorisation ambitieuse des salaires ».

Une revalorisation enclenchée

La revalorisation des enseignants a été engagée, se défend le ministre de l'Education nationale. Un professeur qui percevait environ 1.700 euros net par mois en début de carrière en 2020 gagne désormais 1.869 euros, indiquait Jean-Michel Blanquer en août 2021 en parlant d'« [augmentations substantielles](#) ». Mais cela n'a pas suffi à attirer davantage de candidats vers les concours pour l'instant.

Interrogé notamment sur les mathématiques, le numéro deux du ministère de l'Education nationale, Edouard Geffray, veut « rassurer tout le monde ». « Les élèves auront bien des professeurs devant eux à la rentrée, y compris en mathématiques », assure-t-il.

Il évoque un simple « artéfact » technique lié à la réforme menée. L'an dernier, le concours se déroulait en fin de master 1. Cette année, il a lieu en fin de master 2. Les étudiants qui sont aujourd'hui en master 2 ayant déjà passé le concours en master 1, le vivier est forcément moins important que les années précédentes, explique l'Education nationale en précisant que cette « baisse mécanique » avait été « anticipée ». Edouard Geffray évoque un « phénomène conjoncturel » et prédit pour l'année prochaine, « une progression comparative assez importante du nombre de candidats ».

Une revalorisation « inconditionnelle »

En mathématiques, « on a aujourd'hui beaucoup moins de contractuels qu'il y a trois ans et, à l'inverse, beaucoup plus de fonctionnaires, nous avons recréé une population de fonctionnaires en mathématiques ces dernières années », souligne le numéro deux du ministère.

Les chefs d'établissement se disent toutefois dubitatifs sur les « réserves » d'enseignants dont le ministère dit disposer.

Emmanuel Macron s'est engagé sur une revalorisation conséquente - 6 milliards d'euros par an dédiés à la masse salariale - assortie de contreparties. Mais « [de manière inconditionnelle, il y aura une revalorisation](#) d'environ 10 % des salaires des enseignants et il n'y aura plus de démarrage de carrière sous 2.000 euros par mois », a-t-il promis le mois dernier.

« Pas question de supprimer le Capes »

« La procédure du concours n'a rien à voir, réagit un enseignant sur Twitter. Plus personne ne souhaite devenir prof : paupérisation, temps de travail exponentiel, multiples tâches non rémunérées, déclassement social, etc. »

Ce à quoi l'ancien numéro deux de l'Education nationale et ancien recteur, Alain Boissinot, répond : « Il y a bien un problème : un concours, c'est fait pour choisir les meilleurs quand il y a abondance de candidatures. A quoi sert-il quand il n'y a plus assez de candidats par rapport aux autres postes à pourvoir ? »

Il n'est « pas question de supprimer le Capes », assurait-on dans l'entourage d'Emmanuel Macron durant la campagne.